



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ICOSI : (Jeudi 11 juin 2009 - Siège du Groupe AG2R La Mondiale, Paris)

L'Assemblée Générale annuelle de l'ICOSI s'est tenue le jeudi 11 juin au siège du Groupe AG2R La Mondiale sous la Présidence de Jacques LANDRIOT.

**André RENAUDIN, Directeur général du Groupe AG2R La Mondiale et Gilles SOHM, Directeur, nous ont fait l'honneur d'accueillir l'ensemble des participants.**

Jacques LANDRIOT a tout d'abord rappelé les principaux événements de l'année écoulée qui a marquée les 25 ans de l'Institut.

La présentation du rapport d'activité 2008 par Jean-Michel REYNAUD, Président délégué, et Arnaud BREUIL, Directeur, a ensuite réaffirmé la dynamique dans la conduite de projets de coopération de l'ICOSI.

**Grace au soutien financier du Ministère des Affaires étrangères et du GIP-International du Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité,** l'Institut a mis en œuvre des réunions d'information, de formation et d'échange de bonnes pratiques avec des organisations et des entreprises sociales et de l'économie sociale, notamment avec la Roumanie et la Bulgarie.

L'intensité et la multiplication de ces échanges ont conduit à une véritable coopération entre notre Institut et les partenaires sociaux roumains et bulgares qui devrait déboucher sur des actions fortes et concrètes sur de nombreuses thématiques (Insertion sociale et

professionnelle des personnes en situation de handicap, Comités d'entreprise européens...).

Il convient de souligner que l'ensemble des missions qui ont été conduites en 2008 sur ces projets l'ont été grâce à une **implication réelle des cinq confédérations syndicales représentatives des salariés adhérentes à l'ICOSI.**

La participation de l'Institut au programme européen EQUAL, piloté par le Centre de la Gabrielle de la Mutualité Fonction Publique, et traitant de la question de l'insertion en milieu ordinaire de travail des personnes en situation de handicap mental a pris fin. Sa clôture a donné lieu à la rédaction, la publication et la diffusion par l'Institut d'une étude comparative sur les politiques nationales du handicap et les droits des personnes en situation de handicap entre la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

L'ICOSI a aussi été partie prenante d'un projet communautaire coordonné par *Confesal* (Confédération espagnole des sociétés de travailleurs).

L'objectif de ce projet était d'améliorer la capacité des personnes de toutes catégories d'âge (particulièrement les travailleurs dits « âgés ») à participer au marché du travail et aux activités qui lui sont liées. Cette thématique a été traitée plus spécifiquement au travers de la mise en place ou d'un renforcement du dialogue social au sein des entreprises comme outil clé dans la lutte contre ces discriminations.

.../...





Dans ce cadre l'ICOSI a notamment organisé la Conférence de clôture du projet autour du thème spécifique : « De nouvelles solutions pour les partenaires sociaux et le secteur de l'économie sociale en France et en Europe ».

Enfin, l'année 2008 a été particulièrement marquée par la **mise en œuvre concrète du projet d'organisation d'une nouvelle Conférence européenne de l'économie sociale**. Dès 2006, l'Institut s'était inscrit dans cet objectif qui s'est réalisé à l'occasion de la Présidence française de l'Union Européenne.

Un travail approfondi a été conduit en étroite collaboration et conjointement avec le CEGES et *Social Economy Europe* pour l'organisation de ce rendez-vous marquant qui a connu un succès certain. Elle a rassemblé plus de 400 participants et permis d'affirmer les spécificités et la place incontournable que les entrepreneurs de l'économie sociale jouent dans le développement économique, social et environnemental de nos territoires.

L'ICOSI s'est également attaché en 2008 à **transmettre les valeurs et mettre en avant les actions des organisations de l'économie sociale française**.

A travers ses publications et son travail de diffusion de l'information l'Institut contribue ainsi à sensibiliser ses partenaires au niveau national et international. Dans cette optique, le site web de l'ICOSI est constamment mis à jour et la nouvelle brochure institutionnelle propose une identité visuelle modernisée et un contenu enrichi.

Notons aussi que l'Association d'Etude et de Recherche en Economie Sociale –

AERES, représentée par son Président Alain POULET a officialisé son adhésion à l'ICOSI et offre ainsi de nouvelles perspectives de partenariat entre les deux structures. (*Présentation détaillée de l'AERES dans les Fiches de Juillet*).

En l'absence d'Alain ARNAUD, Trésorier de l'Institut, les comptes 2008 et le rapport financier ont par la suite été présentés par notre Commissaire aux comptes.

L'année 2009 poursuivra et renforcera la ligne d'impulsion de l'ICOSI promue par son Président Jacques LANDRIOT.

Elle sera notamment marquée par l'élaboration de nouveaux programmes de coopération dans les champs du dialogue social, de l'appui aux structures coopératives et des politiques sociales.

Cependant, le développement des contacts avec de nouveaux acteurs européens devrait permettre un élargissement des thèmes (sensibilisation aux thématiques du développement durable) et des zones d'intervention (pays euro-méditerranéens, Russie) pour les projets à venir.

Comme le rappelait Jacques LANDRIOT dans son discours d'ouverture de la Conférence européenne de l'économie sociale : « Dans la tempête actuelle, l'économie sociale doit être un phare susceptible d'éclairer le chemin de nombreux secteurs de l'économie ».

**Par toutes les activités et projets que l'ICOSI met en œuvre depuis 25 ans, nous entendons ainsi aller dans ce sens, en insistant sur nos valeurs, le sens de nos engagements, et notre souci de justice sociale et de démocratie économique.**



## Compte-rendu du Petit-déjeuner Débat de l'ICOSI : « Les enjeux de l'investissement socialement responsable » (Mardi 9 juin 2009 - Cercle Républicain, Paris)

L'ICOSI a organisé le mardi 9 juin 2009 son troisième petit-déjeuner débat de l'année 2009 en présence d'une trentaine de participants qui ont assisté aux présentations et pris part aux débats qui ont suivi.

Ce petit-déjeuner a été ouvert par Jean-Michel REYNAUD, Président délégué de l'ICOSI.

**Sophie FISZMAN**, Directeur Général Délégué en charge du Développement durable de *OFI ASSET MANAGEMENT*, et **Hélène CANOLLE**, Responsable ISR sont intervenues sur la question des « **enjeux actuels et futurs de l'Investissement Socialement Responsable** ».

Sophie FISZMAN a tout d'abord présenté le Groupe OFI créé en 1971 et dont les principaux actionnaires sont des organisations mutualistes. Il est aujourd'hui un des principaux acteurs indépendants du marché de la gestion d'actifs et propose aux investisseurs français et européens un large spectre de solutions d'investissement.

**Depuis 2000, il développe une démarche d'ISR en intégrant des critères extra-financiers :** critères sociaux, environnementaux ou de gouvernance d'entreprise, en complément des critères financiers traditionnels dans les processus de sélection des valeurs et de construction des portefeuilles.

Après avoir réalisé un historique et un retour que les réglementations nationales et internationales, Hélène CANOLLE a ensuite mis en avant les différentes approches et les multiples facettes de l'ISR en Europe. Il peut alors être perçu comme la rencontre d'un constat (la valeur des entreprises repose de plus en plus sur des éléments intangibles) et d'un enjeu contemporain : le développement durable.

Les intervenantes ont par la suite présenté les débats qui animent l'ISR, notamment sur les questions de normalisation, de transparence et de performances avant d'exposer des cas pratiques de démarche combinée. Le Groupe OFI privilégie une approche d'intégration des critères ISR dans une démarche globale de développement durable.

**En conclusion, Sophie FISZMAN a tenu à rappeler que « l'ISR n'est pas une classe d'actif mais bien un comportement visant à améliorer la qualité des portefeuilles d'actifs financiers sans dégrader leurs performances ».** Il permet également d'anticiper les nouveaux risques extra-financiers pour diminuer la volatilité des portefeuilles.

**Vous nous invitons à retrouver l'exposé Powerpoint des intervenantes sur le site web de l'ICOSI, rubrique « Les Rencontres ».**

## Clôture du projet de l'ICOSI en République tchèque : « Soutien à l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap » (du 26 au 29 mai 2009, Prague)

**L'ICOSI a effectué la mission de clôture de son projet cofinancé par le GIP-International sur le thème de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.**

Bernadette GROSYEUX, Directrice du Centre de la Gabrielle (œuvre sociale de la Mutualité Fonction Publique) ainsi que Christine DUPRE, Directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne (par ailleurs Présidente de l'association des directeurs de MDPH) sont intervenues lors de cette rencontre qui s'est tenue au siège de l'Union des coopératives de production de Bohême et de Moravie.

Ainsi, parmi les participants, outre les représentants des coopératives tchèques, le Ministère du Travail et des Affaires sociales et la principale Confédération syndicale tchèque ont assuré une représentation lors des trois journées d'échange.

Les questions relatives à l'intégration en milieu ordinaire (milieu scolaire et professionnel), les enjeux de la formation initiale et de la formation professionnelle ont été abordés en comparant les situations respectives de la France et de la République tchèque. La question des pratiques innovantes a ainsi été mise en avant : la Loi de 2005 a notamment été détaillée en replaçant l'élément central que constitue désormais « le projet de vie »,

défini auprès du « guichet unique » que représentent les MDPH.

Par ailleurs, des visites de coopératives de production ont été réalisées par les intervenants français : elles ont permis de comparer les approches de l'insertion par l'emploi.

Ainsi, la France connaît une distinction entre les établissements et services d'aide par le travail (ESAT - organisme médico-social chargé de la mise au travail, accompagnée d'un soutien médical et social, des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre ordinaire) et les Entreprises de Travail Adapté (ETA - anciennement appelées « Ateliers protégés » qui sont des unités de production de biens ou de services et qui emploient prioritairement des personnes handicapées pour lesquelles ce type d'entreprise constitue, temporairement ou définitivement, un outil de mise au travail et de promotion sociale).

Les coopératives de production tchèque qui embauchent essentiellement des personnes handicapées se situent quasi exclusivement dans la situation des ETA, la prise en charge médico-sociale étant ici absente de la dimension d'insertion par l'emploi.

**Sur ce sujet des pistes de réflexion et d'évolution ont été lancées, portées par les partenaires des coopératives et syndicaux à l'attention des pouvoirs publics.**

.../...



*Fiche-Opération*

N°17 - Juin 2009



Enfin, Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI, a également présenté le mode de gestion paritaire (et quasi tripartite) de l'Agefiph ainsi que les actions réalisées en France grâce aux fonds dédiés de l'association.

**Une transposition du modèle français est ainsi souhaitée par les partenaires.**

Bien que la République tchèque connaisse un système de quotas et de sanction en cas de non-respect de ceux-ci par les entreprises, les sommes récoltées sont fondues dans le budget de l'Etat. Ce système ne permet pas de quantifier et de qualifier la réalité des missions réalisées pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

## Communiqué de Presse : **Gérard ANDRECK nommé Président du CEGES**

A l'issue de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du CEGES du 12 mai, **Gérard ANDRECK, Président du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances), Président de la MACIF a été porté à la Présidence du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale – CEGES.**

Il succède à Jean-Claude DETILLEUX, Président du GNC (Groupement National de la Coopération), Vice-Président délégué du Crédit Coopératif, qui occupait cette fonction depuis 2005.

Avec Gérard ANDRECK, la famille des Mutuelles d'assurances relaie la famille coopérative dans cette responsabilité de promouvoir l'économie sociale et de la faire reconnaître comme un acteur économique à part entière.

Gérard ANDRECK reprend trois dossiers conséquents pour lesquels il s'est engagé à mettre en œuvre un travail collectif :

- **la reconnaissance pleine et entière des employeurs de l'économie sociale,**
- **l'amélioration de la visibilité des entreprises** de l'économie sociale dans leur spécificité, celle d'agir au nom de **l'intérêt général,**
- **le renforcement des moyens** attribués au CEGES pour qu'il remplisse pleinement

son rôle de plate-forme nationale de l'économie sociale.

14 mai 2009

### Information :

**Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale - CEGES**

**Marie-Hélène GILLIG, Déléguée Générale**

Tél : 01 42 93 56 08

E-mail : [contact@ceges.org](mailto:contact@ceges.org)

Site web : [www.ceges.org](http://www.ceges.org)

-----  
**Le CEGES – Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale** – a pour principale mission de rassembler, représenter et promouvoir les entreprises de l'économie sociale.

Le CEGES, créé en 2001, représente les familles du secteur de l'économie sociale : la FNMF, le GEMA, le GNC, la CPCA, l'Asfondes, le Ccomcen, le Collège des syndicats d'employeurs des entreprises de l'économie sociale et le CNCRES.

Le CEGES est une plate-forme de réflexion et de proposition pour renforcer la représentation politique et la visibilité de l'économie sociale. Il en est le porte-parole auprès du gouvernement et des autorités françaises et européennes.

**L'économie sociale en chiffres** : 9,8 % de l'emploi, 2,1 millions de salariés, 203 000 établissements employeurs (Source INSEE - CLAP 2008).

## Communiqué de Presse : **Jean-Louis BANCEL, nouveau Président du Groupe Crédit Coopératif**

**Le conseil d'administration du Crédit Coopératif du 28 mai 2009 a porté Jean-Louis BANCEL à la présidence du Groupe.**

**Vice-président délégué depuis janvier 2005, il succède à Jean-Claude DETILLEUX en charge de la présidence depuis 1992.**

Jean-Louis Bancel siège au Conseil d'administration du Crédit Coopératif depuis 2000 où il a représenté la Mutualité française jusqu'en 2004.

Il a présidé, en 1999-2000, le Conseil national du Crédit Coopératif, instance qui regroupe les représentants des sociétaires et partenaires du Groupe Crédit Coopératif. Il préside le Comité d'audit du Conseil d'administration. Il est également Membre du comité des risques dudit Conseil.

Il est Administrateur de la Banque Fédérale des Banques Populaires depuis mai 2009. Il préside l'Association Internationale des Banques Coopératives (AIBC), composante de l'Alliance Coopérative Internationale. Il est membre du collège du Conseil national de la comptabilité.

**A la demande de Jean-Louis BANCEL, le Conseil d'administration a confié à Jean-Claude DETILLEUX un mandat de Vice-Président délégué en charge du rayonnement des valeurs coopératives.**

A ce titre il poursuivra ses mandats de Président du Groupement national de la Coopération, de Vice-Président du Conseil supérieur de la Coopération, d'Administrateur, Membre du bureau, de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) et dans diverses instances coopératives du Groupe Banque Populaire. Il reste Président de la Fondation Crédit Coopératif.

*3 juin 2009*

### Information :

#### **Groupe Crédit Coopératif**

Immeuble Le Pablo Picasso

72, avenue de la Liberté

BP 211 - 92002 Nanterre cedex

**Laure CAPBLANCO,**

Chargée de communication institutionnelle

Tél : 01 47 24 80 64

E-mail : [laure.capblancq@credit-cooperatif.coop](mailto:laure.capblancq@credit-cooperatif.coop)

Site web : [www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

## Finansol publie le 7<sup>ème</sup> Baromètre annuel des finances solidaires

Le Baromètre de la finance solidaire a été créé en 2003 par Finansol avec le soutien de la Caisse des dépôts.

Grâce aux données de l'Observatoire Finansol de la finance solidaire, il mesure chaque année les principales évolutions de la finance solidaire en France. Avec l'aide de l'institut de sondage Ipsos, il mesure aussi la notoriété de l'épargne solidaire et l'intérêt que lui portent les Français.

Ainsi, le Baromètre de la finance solidaire permet de mieux connaître les attentes des épargnants vis-à-vis de ce secteur et de répondre à leurs grandes questions : à quoi sert l'épargne solidaire, comment elle fonctionne, comment faire pour devenir épargnant solidaire ? Ce Baromètre est réalisé en partenariat avec La Croix.

Selon les chiffres du 7<sup>ème</sup> Baromètre de la finance solidaire le montant des investissements réalisés grâce à l'épargne solidaire atteint 379 millions d'euros.

Malgré la crise, l'épargne solidaire n'a donc pas faibli en 2008, et les placements ont tenu le choc.

De plus, la notoriété des placements solidaires est en progression. Investir dans des initiatives utiles et originales est plus que jamais un geste intelligent et plein de sens.

À la question « Avez-vous déjà entendu parler [...] de l'épargne solidaire ? », 40 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative. Presque le double par rapport à 2006 (26 % alors), 4 fois plus qu'en 2001 (13 %).

La finance solidaire établit un lien entre les personnes qui font fructifier leur épargne de manière solidaire et celles qui entreprennent des activités utiles à la lutte contre l'exclusion, à la cohésion sociale et au développement durable.

Si l'encours de l'épargne solidaire a stagné en 2008, le montant des investissements solidaires a, lui, progressé de 34 % pour s'établir à 379 millions d'euros.

La croissance de l'investissement a bénéficié de l'apport des nouveaux placements solidaires commercialisés cette année. Habitat et Humanisme, l'ADIE, la Nef, France Active, la Sidi et Oïkocrédit sont les principaux artisans de ces bons résultats.

Concrètement, ce sont 20 000 emplois créés et plus de 1 500 familles logées en 2008, grâce à la finance solidaire. Face à la crise, la finance solidaire est porteuse d'une véritable dynamique responsable et citoyenne.

En cette période de crise, et malgré un encours qui s'est stabilisé autour de 1,6 milliard d'euros, le montant des investissements financés par l'épargne solidaire a continué sa progression pour atteindre 379 millions d'euros (soit une hausse de 34% par rapport à 2007).

### Information :

#### FINANSOL

58, rue Regnault - 75013 Paris

Tél : 01 53 36 80 66 / Fax : 01 53 36 80 69

Site web : [www.finansol.org](http://www.finansol.org)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

## Un nouveau site internet pour la RECMA : 10 années de publication accessibles en quelques clics

La Revue des études coopératives a été fondée en 1921 par Charles GIDE et Bernard LAVERGNE.

Devenue en 1986 *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, Recma, sa fonction est de diffuser, et de susciter, des études et recherches en sciences sociales, économiques et juridiques, sur les organisations d'Economie sociale en France et dans le monde.

Elle constitue ainsi un lien entre chercheurs ou universitaires et praticiens de l'Economie sociale.

La *Recma, Revue internationale de l'économie sociale* est aujourd'hui éditée par l'association RECMA.

Elle est publiée avec le concours de la Fondation du Crédit mutuel, de la Fédération nationale de la Mutualité française, de la Fondation du Crédit coopératif, du Groupement national de la Coopération, du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel, de l'Union des caisses centrales de Mutualité agricole et de la Fédération nationale du Crédit agricole.

Pour permettre un large accès à ses travaux et contribuer à la diffusion des savoir sur l'économie sociale, le site internet de la Recma fait peau neuve et s'enrichit tant en contenu qu'en fonctionnalités.

Plus ergonomique, plus moderne, il permet l'accès à dix ans de publications,

notamment grâce à un moteur de recherche par mots-clés, et aux résumés en français et en anglais.

Le téléchargement est gratuit après identification pour les publications à partir de 2000 jusqu'aux deux dernières années. Les internautes peuvent aussi désormais commenter l'ensemble du contenu et proposer leurs contributions en ligne.

Sans prétendre se substituer aux nombreux sites existants, les rubriques « l'ESS sur la toile » présentent de très nombreux liens vers les sites des mouvements, des portails spécialisés d'informations ou des laboratoires de recherches. recma.org a ainsi vocation à devenir un lieu ressource transversal aux préoccupations des acteurs et des chercheurs travaillant sur le champ de l'ESS : signaler des parutions d'ouvrages, proposer des notes de lecture, des articles, des dates de rendez-vous, attirer l'attention sur telles ou telles innovations ou événement...

Le site sera notamment présenté lors de la prochaine Assemblée Générale de la Recma le 29 juin à Paris.

### Information :

#### RECMA

24 rue du Rocher - 75008 Paris

Tél. : 01 43 87 00 10

Site web : [www.recma.org](http://www.recma.org)



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ

国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : [info@icosi.org](mailto:info@icosi.org) - Site Internet : [www.icosi.org](http://www.icosi.org)

## Colloque d'Europe et Société

### « Interaction des dialogues sociaux en Europe dans le cadre de la stratégie de Lisbonne »

15 et 16 juin 2009 - Maison de l'Europe, Paris

Europe et Société développe depuis plusieurs années une réflexion sur le rôle, la place, l'importance du dialogue social européen comme composante essentielle du modèle social européen en constante construction.

Dans ce cadre, l'évolution au cours de ces dernières années des textes ou accords signés par les partenaires sociaux, soit au niveau interprofessionnel, intersectoriel ou sectoriel européen sont la manifestation de la vitalité de ce dialogue.

Plus récemment, l'apparition de textes dits de « nouvelle génération », (accords autonomes et textes basés sur les processus) engageant encore davantage les partenaires sociaux aux différents niveaux dans la mise en œuvre, accentue encore la place prise par le dialogue social européen dans l'évolution des relations industrielles au sein de l'Union.

De fait on se trouve dans une sorte de mouvement à double sens, d'une part le développement du dialogue social européen a de plus en plus un impact sur les autres formes de dialogue social dans les différents niveaux de l'Europe à l'entreprise qu'il contribue à faire évoluer et d'autre part le dialogue social européen est lui-même imprégné par l'évolution des dialogues sociaux dans les Etats membres.

**L'objectif du colloque est donc de faire émerger les transformations qui apparaissent aux différents niveaux y compris jusque dans l'entreprise au fur et à mesure de l'évolution du dialogue social européen, et de voir également comment ces transformations ont une influence sur le dialogue social européen lui-même.**

Pour cela nous procéderons à un examen des pratiques existantes à partir d'exemples précis pris dans différents domaines et à différents niveaux. Seront examinées également les conséquences des initiatives prises par les partenaires sociaux européens ou conjointement par les partenaires sociaux et la Commission. Il s'agit de mettre en évidence, si possible, l'importance qu'a pris malgré les difficultés, les retards, les différences culturelles, le processus du dialogue social européen et en quoi celui-ci est porteur de transformations dans les pratiques nationales et d'entreprises et pour lui-même.

#### Information / Inscription :

##### Europe et Société

29 rue Cardinet - 75017 Paris

Tél : 01 55 65 19 19 - Fax : 01 47 63 08 83

E-mail : [contact@europeetsociete.com](mailto:contact@europeetsociete.com)

Site web : [www.europeetsociete.com](http://www.europeetsociete.com)

## Colloque franco-allemand : « Quelle stratégie européenne face à la crise ? » Jeudi 25 juin 2009 - Goethe-Institut, Paris

**La Friedrich Ebert Stiftung Paris et l'association Europartenaaires organisent une rencontre européenne sur le thème : « Quelle stratégie européenne face à la crise ? ».**

La crise économique et financière ébranle les fondements des économies et des sociétés européennes. Le chômage, la récession économique et l'endettement record d'Etats et de gouvernements, eux-mêmes confrontés à une pression croissante, sont autant de maux engendrés par la plus grave récession européenne depuis la Seconde Guerre mondiale.

Il convient de savoir quels enseignements politiques et économiques tirer de cette crise. Le domaine de la politique fiscale et économique est à ce titre essentiel dans la mesure où la crise a non seulement mis en lumière l'insuffisance actuelle de la régulation des marchés financiers mais aussi le manque de coordination des politiques économiques en Europe.

L'introduction de cette rencontre sera assurée par Elisabeth GUIGOU, Présidente Fondatrice d'Europartenaaires, Députée de Seine-Saint-Denis, ancienne Ministre.

**Par la suite, les 2 thématiques seront mises en débat :**

### \* **Quelle régulation financière ?**

Le manque de régulation du secteur financier a été le déclencheur de la crise. Quelles mesures de régulation communes faut-il envisager pour empêcher les crises

financières futures et jeter les bases d'une politique fiscale efficace dans le cadre de l'Union européenne?

Jean-Noël JEANNENEY, Président d'Europartenaaires, Professeur des Universités à Sciences Po, ancien Ministre ouvrira les débats sur ces questions.

### \* **Quelle stratégie économique ?**

Jusqu'à présent, les mesures anti-crise n'ont pas fait l'objet d'une réelle coordination européenne. Celles-ci sont avant tout l'œuvre de programmes nationaux. Les grands pays européens devront davantage se coordonner à l'avenir et instaurer une concertation plus étroite de leur politique économique et fiscale. Quelles sont les stratégies de coopération possibles, à la fois en Europe et dans la zone Euro?

Ernst HILLEBRAND, Directeur du bureau parisien de la FES animera cette seconde table-ronde.

### **La rencontre se déroulera :**

Le jeudi 25 juin 2009, de 14h30 à 19h  
au Goethe-Institut,  
17 avenue d'Iéna - 75016 Paris.

### **Information / Inscription :**

**Friedrich Ebert Stiftung Paris**  
**Ernst HILLEBRAND, Directeur**  
41 bis, boulevard de la Tour Maubourg  
75007 Paris

Tel. 01 45 55 09 96 - Fax : 01 45 55 85 62

E-mail : [fes@fesparis.org](mailto:fes@fesparis.org)

Site web : [www.fesparis.org](http://www.fesparis.org)

**Colloque organisé par la CPCA et le Crédit Coopératif :**  
**« Quel modèle français de partenariat entre associations et entreprises  
à inventer au service de l'intérêt général ? »**  
Lundi 6 juillet 2009, Paris

La CPCA\* en partenariat avec le Crédit Coopératif organise un colloque le lundi 6 juillet sur le thème : « Quel modèle français de partenariat entre associations et entreprises à inventer au service de l'intérêt général ? ».

La crise économique et sociale qui impacte durablement notre pays questionne notre modèle associatif français.

Il s'est construit historiquement sur une extension de l'Etat providence en réponse aux besoins sociaux et en partenariat avec une société civile organisée sous forme associative. De fait et paradoxalement, si la crise légitime à nouveau l'intervention des pouvoirs publics, le financement public des associations n'est plus assuré ni en quantité, ni en qualité. Se dessine ainsi un recours de plus en plus important aux sources de financement privées, avérées ou potentielles, notamment pour les associations opératrices de politiques publiques et/ou de missions d'intérêt général.

**A côté d'un partenariat public-privé non lucratif toujours déterminant assistons-nous à la mise place des premiers éléments d'un nouveau partenariat entre le monde associatif et la société civile (et tout particulièrement les entreprises) ?**

Trois moments forts seront proposés au cours de cet après-midi :

\* Un état des lieux avec les premiers résultats de l'enquête de la CPCA sur « les relations partenariales entre associations et entreprises » ;

\* Un panorama des bonnes pratiques et les partenariats impossibles ;

\* Des éléments pour envisager la construction d'un modèle français des partenariats entre associations et entreprises.

**Ce colloque se tiendra :**  
au Comptoir général  
80 quai de Jemmapes, 75010 Paris  
de 14h à 18h.

Il est conseillé de s'inscrire sur le site web de la CPCA : [www.cPCA.asso.fr](http://www.cPCA.asso.fr)

**Information / Inscription :**

**Conférence Permanente des Coordinations  
Associatives - CPCA**  
28 place Saint-Georges - 75009 Paris  
Tél : 01 40 36 80 10  
Site web : [www.cPCA.asso.fr](http://www.cPCA.asso.fr)

-----  
\* La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit 500 000 associations en France.

Elle est **un lieu d'interlocution politique indépendant** qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française.